

COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2020

Noms Prénoms	Présent/Absent/Pouvoir	Noms Prénoms	Présent/Absent/Pouvoir
Buttieu Philippe	Présent	Lancelin Aurélien	Présent
Chardon Francis	Présent	Lucas Nathalie	Présente
Dauron Régis	Présent	Nédélec Frédéric	Présent
Druais Joël	Présent	Perche Francis	Présent
Fay Marie Claude	Présente	Savoire Emmanuel	Présent
Garnier Annette	Présente		

Secrétaire de séance : Monsieur DRUAIS Joël

1) Projet de règlement cimetière

Madame le Maire propose aux membres présents de lire chez eux le projet de règlement de cimetière et de lui faire part de leurs commentaires. La délibération sera prise dès la validation de tous lors du prochain conseil municipal.

2) Cadre juridique COVID 19

Madame le Maire informe le conseil municipal que la mairie reçoit régulièrement des consignes des services de l'Etat sur la COVID notamment pour les associations et regroupements divers. Notre vigilance doit être renforcée pour les locations de salle qui sont possibles mais sous l'entière responsabilité de l'organisateur.

Par exemple :

- les rassemblements de plus de 10 personnes il faut effectuer une déclaration préalable en préfecture
- les réunions ou rassemblements, il ne faut pas avoir de contact.

3) Colis des anciens

La commune compte 37 personnes de plus de 65 ans 12 couples, 13 personnes seules.

En 2019, la commune a offert un bon d'achat de 30 € à prendre à Intermarché.

Repas du 11 novembre : vu la COVID, Madame le Maire propose de ne pas faire de repas cette année à titre exceptionnel. Afin de compenser, elle propose d'augmenter le colis de 10 €. Les membres présents, à l'unanimité, sont d'accord et Madame le maire précise qu'elle le proposera à la réunion de la commission communale d'action sociale.

4) Projet travaux 2021

Madame le Maire demande au conseil municipal de proposer des travaux pour 2021 afin de faire les demandes de subventions si nécessaire lors du prochain conseil municipal, notamment la DSR qui doit être demandée en octobre. Nous avons un devis pour des travaux de voirie route de Vendôme. La commune fera la demande de DSR avec des devis actualisés pour ces travaux de voirie.

5) Questions diverses

➤ Personnel

Madame le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur l'arrêté de la cotisation au comité action sociale pour le personnel (COS-CNAS) car nous n'avons pas d'agent concerné. La cotisation est payée par la commune principale de la secrétaire de mairie. Les membres présents décident de ne plus adhérer.

➤ Point sur les travaux en cours et situation financière

a) Travaux

Madame le Maire explique les travaux effectués par l'entreprise Colin (route de la Boutinière, route de Vendôme, place de la mairie). Le conseil municipal décide de faire l'entrée des habitations dès lors que des travaux auront lieu dans les rues concernées.

b) Situation financière

Les coûts sont maîtrisés. Le montant des travaux est cependant un peu plus élevé que prévu (+ 5000 €).

COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2020

- **Elections.** Au printemps 2021 nous aurons une double élection (régionale et départementale). Nous avons donc obligation d'avoir 2 urnes. Une nouvelle urne a été achetée en 2020.
- **Voirie Demande de M. Loiseau (Le Petit Roux)**
 - M. Loiseau demande que la commune fasse une traversée de route pour l'écoulement des eaux qui viennent du fossé de la départementale. Il nous propose de participer à hauteur de 50%. L'entreprise Fermé a établi un devis. Les membres du conseil municipal donnent leur accord pour partager les travaux. Madame le Maire propose de demander un autre devis afin de comparer.
 - Chemin rural partiellement supprimé. Un agriculteur a labouré un chemin rural alors que la commune n'a pas donné son accord. Madame le Maire doit rencontrer cet agriculteur de se mettre d'accord pour un échange.
 - Chemins ruraux et fossé (cours d'eau) de l'Association Foncière, voir pour faire une demande de nettoyage.
- **Achat panneau affichage**

Le panneau d'affichage est trop petit et très mal placé, notamment en plein vent. Madame le Maire propose d'acheter 1 double panneau (exemple Coulommiers la Tour) que l'on pourrait poser sur le mur de la mairie. Le coût est estimé à 600 € HT. Les membres du conseil municipal donnent leur accord.
- **Demande de médailles communales.** Les élus qui ont plus de 20 ans de service sur la commune peuvent faire une demande de médaille d'honneur communale. Pour les élus qui sont éligibles et qui le souhaitent pourront déposer un dossier à la mairie.
- **Syndicats**

Madame le Maire remercie par avance les personnes qui sont membres des syndicats suivants et qui ont siégé à une réunion et propose de vous faire un bref résumé des décisions :

 - a) Les délégués du syndicat sportif de Villetrun-Coulommiers-Rocé-Faye ont donné un compte-rendu de la réunion du 25 août 2020.
 - b) Syndicat scolaire Villetrun-Faye-Rocé-Selommes. Prochain conseil syndical 14/09/2020.
 - c) Madame le Maire donne un compte-rendu de la réunion Val Dem du 1^{er} septembre 2020.
- **Territoires Vendômois.** Urbanisme. Règlement local de publicité intercommunal. Affichage de la prescription.
- Madame le Maire donne lecture de divers mails d'administrés.
- Relevé compteurs d'eau : depuis le transfert aux Territoires Vendômois, les relevés n'ont pas été faits et la facturation non plus. A priori les relevés ont commencé sur Villetrun. Si des personnes rencontrent des difficultés pour le paiement, les foyers pourront demander des échelonnements.
- Eu égard aux consignes sanitaires, le maire doit donner son accord pour la reprise d'activités dans la salle (zumba). Madame le Maire demande au conseil municipal son accord. Elle s'engage par ailleurs à respecter les consignes sanitaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son autorisation à l'association de la Zumba pour reprendre l'activité dans la salle des associations.

Séance levée à 22 h 30
Le Maire, Annette GARNIER